



C DANS L'EAU : *actus fédérales*

45^e congrès de la Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer (FNPP)

C'est aux Issambres dans le Var que s'est tenu, du 4 au 7 mai dernier, le 45^e congrès de la FNPP. Ce rendez-vous a été pour l'ensemble des participants un grand moment de réflexion et de convivialité. Près de 200 personnes, venues de toute la France, ont ainsi pu débattre pendant 3 jours, exprimer leurs inquiétudes et leurs souhaits pour les années à venir. Les synthèses issues des commissions et le rapport moral ont été présentés et approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés lors de l'assemblée générale. La très grande

cohérence des travaux de la FNPP se trouve une nouvelle fois démontrée et donne encore plus de poids aux propositions émanant de la fédération, dont notamment : le "toiletage" des textes relatifs aux infrastructures portuaires, un arbitrage du ministre Stéphane Travert concernant les mesures actuelles sur le bar et sur le quota de thon rouge de 1 % attribué à la pêche de loisir, l'harmonisation des tailles de capture entre professionnels et amateurs, la limitation des pêches intensives sur les frayères, la mise en place d'une déclaration gratuite et obligatoire

s'appuyant sur un portail performant et convivial, etc... Enfin, l'ensemble des participants a souhaité la tenue d'une 4^e édition des Assises avec l'ensemble de ses partenaires sur la base d'un montage financier qui implique équitablement les différentes fédérations participantes. La FNPP compte aussi sur la Confédération du Nautisme et de la Plaisance et le Comité Interministériel du Nautisme et de la Plaisance pour favoriser le développement harmonieux d'une plaisance et d'une pêche de loisir en mer éco-responsables ❖